
VILLE DE CARCASSONNE

Note de service

Objet : Commande d'impressions - Service imprimerie

Réf: 2016/2/RD/CM/CC/AG/LD/MR

A Mesdames, Messieurs,
DGST, DGA, Directeurs et Chefs de service,

Dans le cadre d'une nécessaire programmation des travaux d'impression assurés par le service imprimerie et de l'identification des volumes réalisés, un imprimé type de travaux a été conçu et vous guidera dans l'énoncé de vos futures demandes.

Il est demandé de renseigner l'ensemble des éléments sollicités et de les transmettre, après validation du supérieur hiérarchique, **par mail et dans les meilleurs délais** selon le circuit exposé ci-après. L'imprimé sera tenu à disposition de l'ensemble des services municipaux, via l'espace intranet dès lancement.

Les **demandes externes** (émanant d'associations ou autres) devront être réceptionnées **par la direction en charge de l'organisation de la manifestation ou du domaine d'instruction concerné**, et feront l'objet d'une relecture et d'une validation, authentifiant ainsi la conformité de l'impression sollicitée.

Toutes les demandes (dites « bons à tirer » émanant des services de la mairie ou externes) devront être annexées d'un modèle de l'impression sollicitée, et suivront ensuite le même **circuit de validation** :

→ **1° étape** : transmission vers le service de la Communication dans le cadre d'une gestion mutualisée instaurée avec la direction du Secrétariat général/Affaires juridiques (la pertinence de la demande, du volume sollicité et le respect de la charte graphique de la Mairie feront l'objet à ce stade d'un examen de conformité)

→ **2° étape** : le service de la Communication fera suivre le bon à tirer vers le service Imprimerie.

J'attire enfin votre attention sur le fait que les volumes d'impression réalisés par le service imprimerie de la mairie induisent un temps de travail et un coût financier conséquents. Aussi vous est-il demandé de veiller scrupuleusement à la conformité des modèles d'impression transmis, les corrections post impression étant nuisibles au bon fonctionnement du service.

Comptant sur votre entière collaboration,

Le 18 janvier 2016
Rénald DREYER,

Directeur Général des Services

Pièce annexée :

- Imprimé type de demande de travaux d'impression